

Lancement du Denier de l'Église 2026

Chers Amis,

Le lancement du Denier de l'Église 2026 a été fixé au week-end des **7 et 8 mars** pour notre diocèse. En plein carême, cela a du sens. L'aumône n'est-elle pas, avec le jeûne et la prière, l'un des trois piliers du carême ? Voilà donc une façon très concrète de pratiquer l'aumône : donner au denier de l'Église.

L'Église ne vit que de dons

L'Église vous accompagne, occasionnellement ou régulièrement, dans tous les moments de la vie : baptême, mariage, enterrements. Chacun est appelé à participer à la vie de l'Église. Le Denier est la principale ressource de l'Église, qui ne reçoit pas un euro de subvention du Vatican ou de l'Etat Français. Elle ne vit que de la générosité de chacun d'entre vous.

Pour que l'Église poursuive sa mission

100 % des dons au Denier de l'Église assurent le traitement des prêtres et la rémunération des laïcs en mission qui servent le Diocèse du Mans. Un prêtre est rémunéré d'environ 1250 € par mois, à quoi on peut ajouter les frais de déplacement, etc... Les dons servent aussi à assurer les retraites des prêtres trop âgés pour être encore à 100% actifs, même s'ils continuent à rendre service. Pour que leur mission se poursuive, votre don est essentiel.

À partir du 1^{er} mars, vous trouverez des enveloppes dédiées au don dans votre église, également disponibles dans le magazine TV Diverto (Ouest France) du 7 mars. Vous pouvez en prendre une ou deux pour les donner à votre voisin, en expliquant pourquoi cela vous tient à cœur ! Et vous pouvez également transférer à vos connaissances les emails explicatifs venant du diocèse.

Toujours dans l'espérance

Le bilan de la collecte du Denier 2025 s'avère positif avec un montant en légère hausse par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le nombre de donateurs a diminué.



Merci à tous les donateurs de l'Église catholique en Sarthe pour leur fidélité, et bienvenue à ceux qui nous rejoignent !

Toutes les générations confondues, nous sommes tous concernés par le Denier de l'Église. Et il n'est pas besoin de donner beaucoup ! Offrez, par exemple, un café de 2,50 € chaque semaine à votre curé ! Cela correspond à 10 € par mois, soit 120 € par an - en prélèvement automatique, pour ne pas avoir à y penser. Les dons sont maintenant facilités par l'utilisation du QR code. Flashez-le avec votre téléphone, c'est simple et direct.

Soyez d'ores et déjà remerciés pour votre générosité pour qu'avec vous, l'Église de la Sarthe puisse continuer sa mission : annoncer l'Évangile.

Théophane Leroux, responsable des collectes

t.leroux@sarthecatholique.fr

PS : pour vous simplifier la vie, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique. C'est simple et sécurisé sur le site don.sarthecatholique.fr